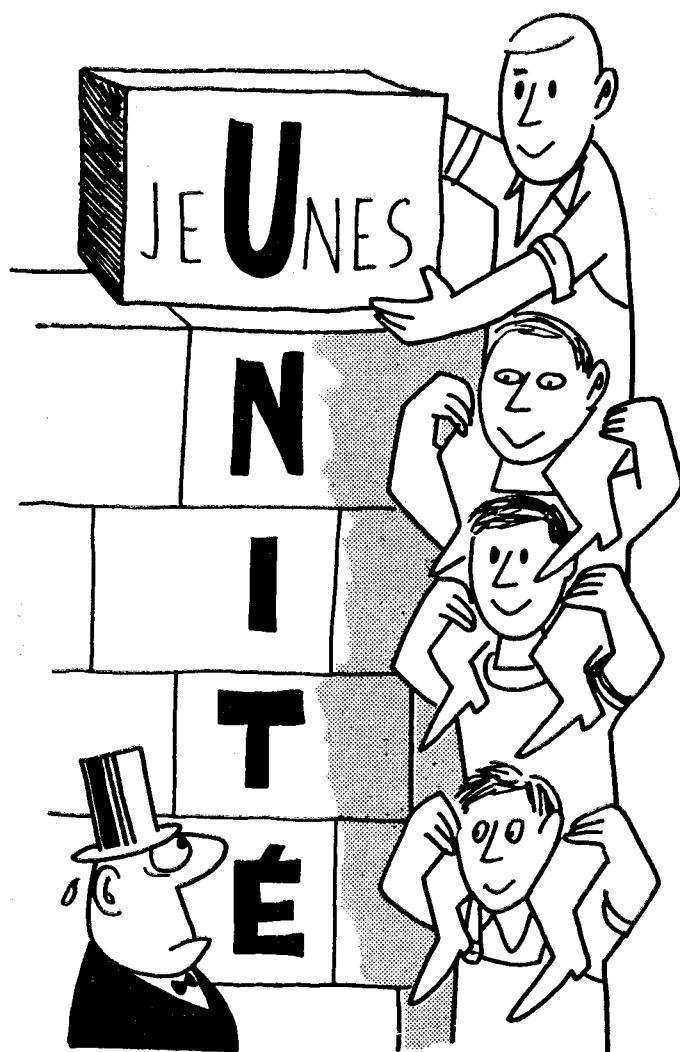


LE DELEGUE*du personnel*13^e ANNEE — MENSUELRédaction : 213, rue Lafayette — PARIS (10^e)**2^{ème} CONFÉRENCE NATIONALE****des Jeunes travailleurs
et apprentis***18 et 19 novembre*

à la Mairie de MONTREUIL (Seine)

DEROULEMENT DES TRAVAUX

- Samedi 18 - 9 h. 30. — Rapport du Bureau Confédéral sur l'activité des syndicats pour la défense et l'organisation des jeunes travailleurs et apprentis.
- Samedi, 14 h. 30 à 19 heures : Discussion.
- Samedi, 21 heures : Grand bal de la jeunesse réservé aux délégués et aux jeunes travailleurs de la région parisienne.
- Dimanche, de 9 heures à midi : Poursuite de la discussion.
- 14 heures : Résolution générale.
Appel à la jeunesse travailleuse.
- 16 heures : Discours de clôture par Benoît Frachon, Secrétaire Général de la C.G.T.

Page 4 et 5, EDITORIAL**par André MERLOT***Secrétaire de la C.G.T.*

LE DÉLÉGUÉ *du personnel* : Un porte-parole et un organisateur des jeunes travailleuses et des jeunes travailleurs.

TOUT ce qui concerne les travailleuses et travailleurs est une préoccupation constante du délégué du personnel.

Il n'est pas douteux alors que la situation des jeunes travailleuses ou travailleurs leur soit un sujet permanent d'attention.

Chaque fois qu'un jeune entre dans l'entreprise une lutte s'engage entre le mouvement syndical et le patron. Ce dernier, en effet, cherche à travers la venue d'un nouveau travailleur à accentuer davantage l'exploitation capitaliste. C'est l'intérêt de tous les travailleurs de l'entreprise de ne pas laisser enfoncer le front de lutte des travailleurs sur aucun de ces points.

Si la jeunesse travailleuse a les mêmes raisons que toute sa classe à se grouper pour se défendre, elle a de plus les raisons particulières de la couche sociale à laquelle elle appartient.

Se pose à elle avec acuité dans le moment présent la défense **de son droit au métier**, de **son droit à un salaire sans abattement d'âge** et de **son droit aux loisirs sportifs et culturels**.

N'est-ce pas là le type même des questions que les délégués du personnel sont appelés à traiter dans la noble tâche qui est la leur ?

Connaître chacun des jeunes de son équipe, atelier ou entreprise, se préoccuper de prendre contact avec ceux qui viennent d'entrer et pour lesquels tant de problèmes se posent, surtout lorsque c'est leur premier contact avec le travail, sont des préoccupations que les délégués du personnel, par leur rôle même, sont appelés à avoir.

Ils ont raison nos camarades délégués qui, chaque année, accueillent les jeunes qui sortent d'apprentissage et entrent à l'usine !

Quelle meilleure démonstration pour ces derniers de ce qu'est la grande famille de la classe ouvrière à laquelle ils appartiennent ? Ainsi ils connaissent le visage de ceux auxquels ils ont à s'adresser pour tel ou tel problème posé, ils apprennent leurs droits vis-à-vis du patron et leur devoir de s'organiser avec leurs frères de lutte. Ils découvrent ce qu'est la C.G.T.

C'est une grande tâche de porte-parole des jeunes travailleuses et travailleurs que remplissent les délégués du personnel et c'est aussi celle d'organisateur de leurs camarades.

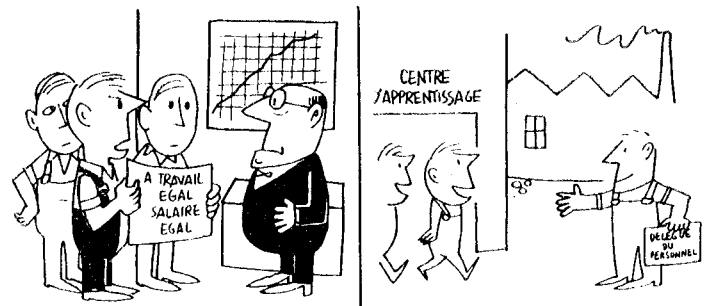
LA C.G.T. EST L'ORGANISATION QUI REPOND AUX ASPIRATIONS DES JEUNES

Parce qu'elle a une position ferme et combative face au grand capital, la C.G.T. répond au désir des jeunes de ne pas accepter l'injustice dont ils sont victimes et à leur volonté de lutte ardente pour obtenir leur « droit au soleil ».

Parce qu'elle a une conception du syndicat de masse, la C.G.T. répond aux besoins des jeunes tra-

vailleurs. Souvent, du fait de l'inexpérience naturelle de leur début et de la pression idéologique de la bourgeoisie, les jeunes gens ont du mal à comprendre tous les aspects complexes de la vie syndicale et politique. Un syndicat ouvert à tous, où tous ont leur place et ont leur mot à dire, leur permet de s'exprimer, d'apprendre et de connaître, dans un climat fraternel auquel ils sont sensibles.

Parce qu'elle a une vue juste de la solidarité ouvrière, la C.G.T. apporte ce que recherchent les jeunes



travailleurs : un appui, une force capable de les aider dans leur combat, mais aussi une force dans laquelle ils s'intègrent sur un pied d'égalité, hors du paternalisme dégradant et repoussé justement par eux, mais aussi hors de la démagogie semeuse d'illusions et de déceptions.

Quelle grande importance, donc, peut revêtir pour notre mouvement syndical le rôle du délégué du personnel vis-à-vis des jeunes travailleurs :

— Défendre avec eux l'augmentation des salaires et la suppression de toute discrimination ;

— Défendre le droit au métier et le respect de la qualification professionnelle ;

— Défendre le jeune soldat en se préoccupant de sa situation pendant son service militaire et à son retour bien sûr, mais surtout en combattant avec tous pour la paix et la réduction du temps du service militaire ;

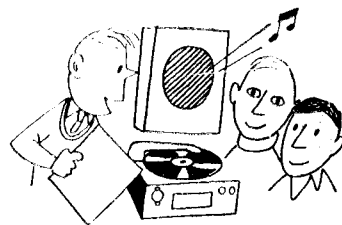
— Obtenir la réduction du temps du travail et une semaine supplémentaire de congé payé, ainsi que l'accès aux loisirs, aux sports et à la connaissance ;

— Obtenir le droit de vote à 16 ans dans les entreprises et celui d'être élu à 18 ans.

Telles sont quelques-unes des questions pour lesquelles, avec la jeunesse travailleuse, avec le syndicat C.G.T., le délégué mène le combat.

Il est un lien vivant et efficace entre le syndicat et nos jeunes camarades ; il est un facteur souvent déterminant pour l'adhésion des jeunes à la C.G.T.

LES ACTIVITÉS



d'un comité d'établissement en direction des jeunes

CONNAITRE les aspirations, les besoins des jeunes travailleurs, y répondre avec les moyens existants, rassembler les intéressés pour obtenir des moyens plus importants tels sont certains aspects de l'activité développée par les comités d'entreprise.

L'exemple du comité d'établissement des travailleurs d'Air-France à Orly donne un aperçu de résultat possible.



Non pas que ces activités soient réservées exclusivement aux jeunes travailleurs, mais elles ont chez eux un grand retentissement.

Ainsi, c'est plus de 300 jeunes d'Orly qui participent à l'une ou l'autre des activités à caractère sportif, éducatif ou culturel.

De plus les travailleurs sous les drapeaux reçoivent l'aide fraternelle de leurs camarades en activité qui grâce à une « aide au soldat » entrent directement en contact avec eux. Plus de 200 jeunes connaissent ainsi la solidarité de leurs camarades de travail.

La diversité des activités organisées permet d'élargir considérablement l'action d'un tel comité d'établissement où nos camarades C.G.T. jouent un rôle prépondérant.

Une énumération à elle seule est convaincante.

À une bibliothèque groupe 90 jeunes, soit 25 % de l'effectif des participants, la discothèque 160 jeunes, la répartition des billets-théâtre de qualité permet d'intéresser plus de 600 jeunes soit un tiers du total des bénéficiaires à cette activité.

Des conférences sur toute sorte de sujets cultu-

rels, scientifiques, voyages, etc. reçoivent en moyenne 30 jeunes et sont d'un grand intérêt.

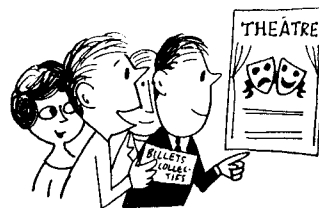
Le tourisme-sortie est composé pour moitié de jeunes, le club photo-cinéma d'une vingtaine de jeunes.

Si nous examinons le secteur sportif le fait est aussi démonstratif.

Basket 54 % de l'effectif de jeunes, boxe 37 %, camping 53 %, plein-air 36 %, cyclisme 73 %, culture physique 45 %, football 51 %, judo 62 %, rugby 60 %, volley-ball 56 %, athlétisme 51 %, par contre la pêche et la pétanque n'en rassemblent que 7 et 8 %, mais personne ne s'en étonnera.

Le fait que sur 976 participants sportifs, 331 soient des jeunes et que le comité d'établissement a mis en œuvre tous les moyens pour réaliser une telle gamme d'activités prouve combien ces questions doivent être l'objet d'une attention constante de nos syndicats et permettent à ceux-ci de répondre aux préoccupations des jeunes.

La lutte persévérante du syndicat C.G.T. pour arriver à une telle situation a été longue. Des activités largement ouvertes à tous et aux jeunes à plus forte raison, ont nécessité des combats, notamment pour arracher les moyens financiers.



Le combat se poursuit. Déjà les résultats sont démonstratifs. Mais combien l'audience de la C.G.T. a grandi chez les jeunes.



André MERLOT
Secrétaire de la CGT

La 2^e Conférence Nationale Travailleurs faire de nouveaux et ir travail en dire

Les 18 et 19 novembre prochain se tiendra à la mairie de Montreuil (Seine), la 2^e Conférence Nationale pour la défense et l'organisation des jeunes travailleurs.

Cette initiative du Bureau Confédéral sera accueillie avec enthousiasme par de nombreux militants et plus particulièrement par les jeunes adhérents de la C.G.T.

DURANT deux jours, 1.100 délégués seront appelés à débattre des problèmes qui les préoccupent. Ils feront part de la riche expérience du travail des syndicats dans ce domaine ; les jeunes mandatés par leurs camarades des entreprises, bureaux, chantiers, administrations viendront dire leur volonté de lutter pour une vie meilleure et que soit satisfaite leur aspiration à la paix.

L'importance de cette Conférence ne peut être sous-estimée par les militants de la C.G.T. En effet, chaque année voit un nombre important de jeunes quitter l'école pour entrer dans la production. Il n'est pas rare de voir dans certaines entreprises l'âge moyen des travailleurs tournant autour de 30 ans et moins et plus particulièrement dans celles où les cadences de travail sont les plus poussées. Par l'insuffisance de notre travail bien des jeunes ayant peu ou pas de connaissances syndicales sont trop souvent livrés à l'influence de leurs exploités qui s'efforcent de les détourner de la lutte de classe, pour la défense des salaires.

DANS la situation actuelle cette catégorie de la classe ouvrière est la plus touchée par les conséquences de la politique gaulliste : la guerre d'Algérie, les provocations à la guerre des impérialistes au sujet de Berlin-Ouest se concrétisent par l'appel à 19 ans, les 27 mois de service militaire, les bas salaires, les difficultés d'apprendre un métier, etc.

Défendre les revendications des jeunes, les unir, les organiser dans la C.G.T. doit être la préoccupation

constante de tous les militants des syndicats. C'est pour nous, non seulement, un devoir mais aussi la possibilité de trouver de nouvelles forces, de former dans cette masse de jeunes les futurs cadres dont notre mouvement ouvrier a besoin.

Les délégués du personnel et des comités d'entreprise peuvent contribuer d'une façon importante au succès de cette Conférence en la popularisant dans la presse syndicale, en diffusant largement les dépliants édités par la C.G.T. s'adressant aux jeunes, en recherchant et en prenant les multiples initiatives pour que les jeunes se réunissent, pour que soient examinées leurs revendications propres, en intégrant dans le cahier de revendications de l'entreprise toutes les revendications particulières des jeunes, en aidant à la désignation des délégués qui iront à la conférence porteurs des revendications et des aspirations de la masse des jeunes travailleurs.

Sil la Charte revendicative des jeunes élaborée lors de la 1^{re} Conférence reste valable pour l'essentiel, certaines de ces revendications ont été obtenues en partie dans des entreprises, notamment sur les revendications portant sur les abattements d'âge, activités sportives, etc., néanmoins les revendications principales restent à obtenir et certaines demandent à être actualisées.

En publiant cette Charte, en la soumettant à la discussion des militants de nouvelles revendications viendront compléter celles établies, ce qui permettra de la mettre à jour, pour devenir une base d'union et d'action de la jeunesse.

onale pour la défense des Jeunes doit nous permettre de nportants progrès dans notre ction de la jeunesse

Charte revendicative de la Jeunesse soumise à la discussion

La CGT réclame pour les jeunes:



- La fin de la guerre d'Algérie par la négociation avec le G.P.R.A. ;
- Le règlement pacifique du problème de Berlin-Ouest, une politique de désarmement, de détente et d'amitié entre tous les peuples ;
- La réduction du temps de service militaire, le retour à 18 mois ;
- L'augmentation générale des salaires ;
- Le retour à 40 heures sans diminution de salaire ;
- La suppression d'abattements d'âge et de tous les systèmes de discrimination frappant les salaires des jeunes par rapport à ceux des adultes ;
- La reconnaissance de la qualification professionnelle aux titulaires du C.A.P., notamment par la suppression des catégories professionnelles dites « de jeunes » ;
- Dans la Fonction Publique et les services publics, la titularisation rapide des auxiliaires et l'abrogation des mesures qui freinent l'avancement des jeunes travailleurs ;
- L'octroi d'allocations aux jeunes chômeurs, sans considération des ressources familiales et la suppression des discriminations qui frappent les jeunes en cette matière ;
- Le paiement du jour du Conseil de révision et des trois jours de pré-sélection ;
- La réintégration automatique dans leur emploi des jeunes retour du service militaire ;
- La réduction de la journée de travail, retour aux 40 heures sans diminution de salaire ;
- Une semaine de congé supplémentaire pour les moins de 21 ans ;
- L'obtention de crédits d'Etat plus importants pour que soient effectivement construits des stades, piscines, des maisons de jeunes, des centres de montagne, des terrains de camping, des foyers culturels ;
- Des crédits plus importants pour les Comités d'entreprises afin qu'ils puissent financer pleinement les activités sportives et culturelles à l'entreprise ;
- L'augmentation des crédits d'Etat pour la construction de foyers de la jeunesse, de logements à loyer accessible dont une proportion vous serait réservée ;
- Les prêts d'installation aux jeunes fondant un foyer, remboursables en plusieurs années, sans intérêts ;
- Des crédits indispensables à la création de centres d'apprentissage répondant aux besoins urgents des jeunes qui sortent de l'école primaire, à l'amélioration d'un équipement mieux adapté aux techniques nouvelles et à la création de postes d'enseignants en nombre suffisant ;
- Le retour à la gratuité complète de l'enseignement technique public et à l'attribution de pré-salaires ou de bourses substantielles aux étudiants et aux apprentis de cet enseignement ;
- Le maintien des allocations familiales, pendant la durée de l'apprentissage quel que soit le montant de la rémunération reçue par l'apprenti ;
- La C.G.T. exige que vous puissiez voter à 16 ans pour élire les délégués du personnel et des comités d'entreprises et pour que vous puissiez être élus à 18 ans.

et les problèmes de l'unité

DANS leur grande masse, les jeunes saisissent que l'unité est une question importante. Leur situation de catégorie sociale surexploitée, en butte aux discriminations, le fait d'être jeune à un moment où la domination des monopoles s'oppose à la satisfaction des besoins accrus de la jeunesse dans des domaines aussi variés que l'éducation, les loisirs, les sports et le logement, la politique de guerre coloniale de la grande bourgeoisie française — en un mot, l'oppression capitaliste — amènent les jeunes travailleurs à la compréhension qu'il faut changer tout cela.

S'il en était autrement, comprendrait-on que lorsque l'action de masse leur est proposée, non seulement les jeunes ne s'y déroulent pas mais qu'ils y apportent un brio, un enthousiasme que chacun reconnaît et sur lequel témoignent les luttes les plus récentes.

Est-ce à dire que les problèmes de l'unité sont parfaitement clairs pour la jeunesse ? Le croire serait admettre que la bataille permanente pour l'unité n'est pas nécessaire. Ce serait tenir pour rien les calomnies, les mystifications et les manœuvres de la bourgeoisie pour diviser la classe ouvrière. Ce serait considérer comme sans effet l'action et la propagande des dirigeants F.O. et C.F.T.C. opposés à l'unité, qu'ils fassent appel aux slogans anticommunistes ou à la pseudo-doctrine du pluralisme syndical qui consiste à prôner arbitrairement, face à un patronat uni, qu'il peut être bon, pour les travailleurs, d'avoir plusieurs syndicats. Ce serait admettre que la bataille de l'unité ne présente pas des aspects spécifiques pour les jeunes.

Il nous faut cependant tenir compte que les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas, du seul fait de leur âge, connu la force et la puissance de l'unité syndicale. Ils n'ont pas l'expérience personnelle, si importante, de la valeur de l'unité, de la force que donnait à la classe ouvrière l'existence d'une Confédération représentant à elle seule l'ensemble de la classe ouvrière.



POUR les mêmes raisons, les jeunes, dans leur masse, ignorent les véritables raisons de la scission de 1947. Ils n'en situent pas les responsabilités. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls étant donné les efforts considérables de mystification faits sur cette question par la bourgeoisie.

Enfin la bourgeoisie s'efforce, par le film, par la radio ou la télévision, par sa presse de prôner les solutions « individualistes ». Elle est habile à broder sur ce thème. Elle le reprend sous des variantes différentes : le « beau mariage » est suggéré aux jeunes filles par les nombreux magazines féminins. La « promotion sociale » est mise en avant par le pouvoir gaulliste avec sa démagogie habituelle. Il nous faut montrer combien ces fausses solutions sont éloignées de la véritable émancipation de la classe ouvrière qui nécessite au contraire l'action unie, l'action collective de l'ensemble des travailleurs.

COMMENT MENER LA BATAILLE DE L'UNITÉ ?

NOTRE tâche est d'entraîner la masse de la jeunesse dans la bataille pour l'unité. Elle exige que soient combattues les idées fausses développées par la bourgeoisie et les dirigeants des autres Centrales.

Il nous faut montrer concrètement les grandes perspectives et possibilités que l'unité porte en elle. Il faut montrer aux jeunes

que la division profite exclusivement à la bourgeoisie. Les monopoles ne pourraient maintenir notre pays dans les guerres coloniales depuis 1947 s'ils avaient eu en face d'eux une Centrale unique, luttant pour la défense des intérêts communs à toute la classe ouvrière. De même, la bourgeoisie ne pourrait détruire les libertés démocratiques, instaurer le blocage des salaires, aggraver les conditions d'existence et, en premier lieu, celles de la jeunesse, si la classe ouvrière était solidement unie dans une seule Confédération.

Telles sont quelques-unes des idées qu'il nous faut faire pénétrer parmi les jeunes travailleurs. Et plus généralement, à toutes les questions que se posent les jeunes, il importe de montrer la réponse qu'apporterait l'unité ouvrière reconstituée.

Ceci montre combien la bataille des idées est décisive. Elle implique non seulement un effort de propagande particulier en direction des jeunes, tenant compte à la fois qu'ils n'ont pas connu la force que donne l'unité de la classe ouvrière et que les raisons véritables des scissions sont, pour eux, le plus souvent obscures.

Dans cette bataille on ne saurait trop insister sur la nécessité d'un effort pour diffuser massivement auprès des jeunes nos organes centraux : « La Vie Ouvrière » et « Antoinette », qui mènent le combat pour l'unité et font connaître les propositions unitaires de la C.G.T., l'attitude et les responsabilités des dirigeants F.O. et C.F.T.C. sur ces problèmes essentiels.

LEUR PROPRE EXPERIENCE

LA bataille des idées est essentielle, mais elle sera d'autant plus féconde qu'elle s'appuiera sur l'expérience que les jeunes acquerront rapidement dans l'action quotidienne pour la défense de leurs droits, de leurs revendications économiques et sociales, dans la lutte pour la paix et la réduction du service militaire.

C'est pourquoi nous ne saurions limiter notre travail à la seule propagande, aussi nécessaire soit-elle. L'organisation d'actions unitaires sur la base des revendications d'une entreprise, qu'il s'agisse des problèmes concernant l'ensemble des travailleurs ou les revendications des jeunes, est indispensable.

Ceci exige que l'organisation syndicale s'ouvre largement à la jeunesse et à ses problèmes pour que les jeunes participent à ses activités, à son action. Elle nécessite que la section syndicale, le mouvement syndical à tous les échelons, ait une connaissance exacte des problèmes de la jeunesse et organise l'action unie pour les faire aboutir. L'organisation de l'action unie des jeunes pour leurs revendications permet, non seulement de lutter contre l'exploitation dont ils sont l'objet mais les aide à acquérir une expérience de l'unité, à en faire des combattants de l'unité ouvrière.

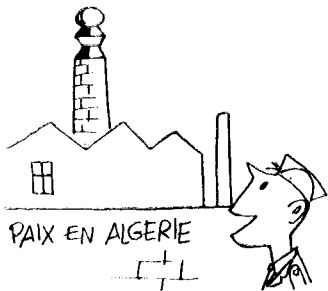
A cette action, à la fois pour défendre les revendications des jeunes et pour renforcer nos explications sur les problèmes de l'unité, la Conférence Nationale de la C.G.T. pour la Défense et l'Organisation des Jeunes Travailleurs doit donner une large impulsion.

Soulignons que par leur liaison étroite avec les jeunes, leur connaissance de leurs revendications, le capital de confiance dont ils disposent, leur action s'appuyant sur la masse des travailleurs, les Délégués du Personnel de la C.G.T. peuvent aider considérablement à ce que les jeunes deviennent des combattants de l'unité. Ils hâteront ainsi la réalisation de celle-ci dans l'intérêt commun de toute la classe ouvrière.

Entraînez la Jeunesse dans la lutte pour la paix

TROIS années de pouvoir gaulliste n'ont pas cessé de porter atteinte aux conditions de vie et de travail des masses laborieuses, à la jeunesse travailleuse en particulier.

En effet, que ce soit en matière de salaires avec les abattements d'âge, les discriminations et la qualification professionnelle dont sont victimes les jeunes ; de logements dont l'insuffisance et le prix placent une grande partie de la jeunesse dans une situation difficile, de formation professionnelle, que le pouvoir vient de remettre officiellement entre les mains du grand patronat en sabotant délibérément l'enseignement technique public ; d'équipement et de crédits sportifs dont l'insuffisance ont conduit au désastre pour notre pays aux derniers jeux olympiques ; dans tous ces domaines le pouvoir gaulliste poursuit avec acharnement ce qu'il faut bien appeler une véritable agression contre la jeunesse.



La politique au service des monopoles capitalistes, la politique de guerre et de réarmement qui sont les causes d'une telle situation ont aussi de graves répercussions sur notre jeunesse.

AINSI de Gaulle qui s'était fait plébisciter en promettant la paix en Algérie non seulement n'a pas tenu cette promesse mais encore a poursuivi et aggravé cette guerre. Passant au moins en paroles et sous la pression et l'action des masses, de l'Algérie française à l'autodétermination, il a empêché la réalisation de celle-ci en faisant successivement échouer les négociations de Melun, d'Evian et de Lugrin.

La poursuite et l'aggravation de cette guerre ont conduit à l'allongement de la durée du service militaire qui a été porté à 27 mois et demi. C'est maintenant l'appel à 19 ans 1/2 pour les jeunes, et la menace de l'incorporation à 19 ans si ce n'est à 18 si l'on se souvient des « recommandations » du comité Rueff Armand.

CHACQUE jour la liste des victimes françaises et algériennes s'allonge, et cette guerre criminelle fait peser de plus en plus sur notre pays le danger du fascisme.

La promesse démagogique faite par de Gaulle de raccourcir la durée du service militaire n'a pas été tenue non plus.

C'est en s'appuyant sur la situation en Allemagne et à Berlin-Ouest que de Gaulle a tenté de justifier ce fait en oubliant de dire qu'il est un des premiers responsables de cette situation. Il est en effet le soutien le plus ferme des revanchards et des nazis de l'Allemagne de Bonn qui rêvent à nouveau de mettre le monde à feu et à sang. Il a été un des artisans du réarmement

de l'Allemagne de l'Ouest qui possède maintenant dans le cadre de l'O.T.A.N. — dont les généraux nazis détiennent les leviers de commande — la plus puissante armée de l'Europe occidentale.

Reprenant les calomnies antisoviétiques les plus éculées, de Gaulle se place à l'avant-garde des boutefeux et des fauteurs de guerre et n'hésite pas à envisager un conflit mondial pour empêcher la signature d'un traité de paix avec l'Allemagne et le règlement de la question de Berlin, seize ans après la fin de la guerre.

Ainsi en plus de la guerre d'Algérie et de ses terribles conséquences, de Gaulle ajoute comme perspective d'avenir à notre jeunesse, de mettre sac au dos sous les ordres des généraux nazis.

C'est là un très grave danger que l'action des masses peut et doit écarter.

NOUS avons de grandes possibilités pour entraîner les jeunes contre la politique gaulliste. L'action décisive des soldats du contingent dans des conditions difficiles lors du putsch du 22 avril a témoigné du courage et de la volonté de la jeunesse de s'opposer au fascisme et à l'aventure.

Pourtant c'est sur cette question de la lutte pour la paix que notre travail en direction de la jeunesse est le plus insuffisant. La préparation de la conférence doit nous permettre de pallier ce défaut.

Il faut nous adresser aux jeunes à partir de leurs raisons propres et organiser leur action contre la guerre d'Algérie et la politique de réarmement.

Il faut s'efforcer d'entraîner les jeunes à agir sous toutes les formes : pétitions, délégations, manifestations, etc..., en fournissant le maximum d'explications dans des assemblées et réunions, notamment sur la question complexe de Berlin-Ouest.

BENOIT FRACHON disait, il y a quelques années : « Aucune lutte ne peut être menée avec brio et succès sans la participation de la jeunesse ».

Dans la situation grave que nous connaissons ces paroles plus que jamais valables prennent tout leur sens.



La lutte pour la paix en Algérie, pour la sauvegarde de la paix dans le monde est une des premières préoccupations de notre mouvement syndical. Elle est la première revendication des jeunes, car elle conditionne toutes les autres.

Et... SAMEDI 18 NOVEMBRE

de 21 heures à l'aube



AVEC UN ORCHESTRE REPUTE

Salle des Fêtes de la Mairie de MONTREUIL

Pour la formation des Jeunes militants et militantes

■ LES BROCHURES EDUCATIVES du Centre Confédéral d'Education ouvrière :

- La lutte des classes et les syndicats.
- Le syndicalisme de masse (par Léon Mauvais).
- La C.G.T.
- L'exploitation capitaliste.
- L'unité d'action et l'unité syndicale.
- Les comités d'entreprise.
- La propagande.
- Le travail syndical à l'entreprise.
- La C.G.T. et les travailleuses.
- La C.G.T. et la jeunesse travailleuse.

■ Du C.C.E.O. de la C.G.T. ; LE VOLUME : « Esquisse d'une histoire de la C.G.T. ».

■ DES GUIDES PRATIQUES :

- Des délégués du personnel.
- Des membres des Comités d'entreprise.

à commander à la C.G.T., 213, rue Lafayette, PARIS-X^e.

Rappel important

Pour répondre à la demande de très nombreux camarades un numéro spécial de « SERVIR LA FRANCE » a été consacré à l'apprentissage. Il s'agit du n° 188.

C'est un outil indispensable pour les militants souvent questionnés sur les questions, et chargés de tâches dans l'Enseignement Technique (conseillers élus dans les conseils d'administration et conseil départemental de l'Enseignement Technique).

Or, il reste des exemplaires de ce n° 188. Les organisations qui ne posséderaient pas ce numéro sont invitées à faire le nécessaire.

Le numéro du 10 octobre de **la Vie Ouvrière** consacrera trois pages aux Jeunes Travailleurs

Passez vos commandes pour diffuser largement ce numéro parmi les jeunes travailleurs.